DIMANCHE 11 FEVRIER 1934

XLIII[e] ANNEE. — N° 2.297.

LA CROIX DE L'ALLIER

Chèques postaux : Clermont-Ferrand, 2.007

JOURNAL HEBDOMADAIRE

TELEPHONE 3-97

Croix de l'Allier et Croix du Dimanche : 18 francs, Allier et départements limitrophes. — Non limitrophes : 17 fr. — Etranger : 28 francs. Il est dû 1 fr. par changement d'adresse.

RÉDACTION ET ADMINISTRATION
6, Rue de Paris, 6 — MOULINS

Annonces : Allier et départements limitr., s'adresser à nos Bureaux
Pour les non-limitrophes, s'adresser à la Société de Publicité Religieuse, 27, rue de Rome, Paris-VIII[e].

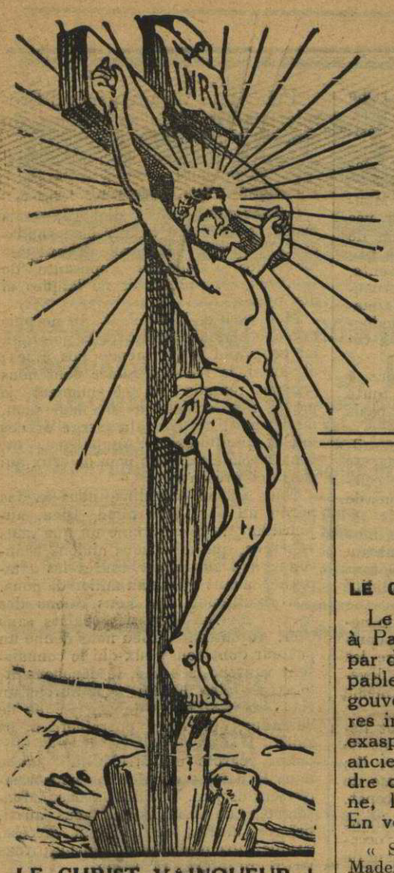

LE CHRIST VAINQUEUR !

Fête de N.-D. de Lourdes
Dimanche 11 février

8 h., A la Cathédrale, messe de communion, Allocution de S. E. Mgr Gonon ;

10 h., A l'Institution du Sacré-Cœur 51, rue de Paris, réunion générale des Brancardiers.

Au Pensionnat Notre-Dame, 11, rue du Lycée, Réunion générale des Infirmières ;

A l'issue des Vêpres de la Cathédrale, Grande cérémonie. Sermon par le R. P. Jacquot, recteur du Collège de Mongré. Procession, Salut solennel.

Dans le Diocèse

NÉCROLOGIES

Mgr l'Evêque recommande aux prières des prêtres et des fidèles l'âme de M. l'abbé Guillaume Pfister, ancien curé de Nassigny, pieusement décédé le 2 février, à la maison de retraite d'Evaux, où il a été inhumé.

— L'âme de M. l'abbé Bideau, curé de La Chapelle-aux-Chasses, pieusement décédé le mercredi 7 février.

— L'âme du Cher Frère Paul (M. Tissier), des Ecoles Chrétiennes, jadis durant de nombreuses années directeur très sympathique, particulièrement apprécié, de l'école de la rue de l'Oiseau, à Moulins, oncle de M. le chanoine Cueillat, et qui est mort pieusement à la Maison de la rue de Paris, le 6 février.

Derniers Echos

La conduite de M. Daladier, dans les affaires en cours, a provoqué à Paris de sanglantes bagarres. La manifestation de mercredi soir a été organisée par les S.F.I.O., les communistes et la lie de Paris. Il semble que le calme va revenir.

✠ *M. Gaston Doumergue a accepté de former un cabinet d'Union nationale.*

« *Apaiser les esprits, rétablir l'ordre, assurer l'équilibre du budget, faire face aux difficultés extérieures, tel serait l'objectif limité de ce gouvernement d'ancien présidents du Conseil.* »

Voilà l'idée du président Doumergue.

Dans un interview, il aurait répondu : « Je me méfie des faiseurs de miracles en matière politique. On m'a dit que la France avait besoin de moi. Alors, je viens. »

A son arrivée à Paris, l'ancien Président de la République a été acclamé par la foule.

✠ *La C. G. T., à la remorque des perturbateurs, a décidé la grève générale pour lundi ; cette grève durerait 24 heures, mais les plus acharnés la voudraient plus longue.*

✠ *Le maréchal Lyautey, apprenant les tragiques événements de Paris, et que les anciens combattants voulaient marcher en armes, aurait déclaré : « Si des hommes doivent tomber, il vaut mieux que ce soit des vieux comme moi que des jeunes hommes de vingt ans. »*

Heureusement que Daladier a démissionné avec sa funeste bande et que ceux qui ne sont pas tombés sous les balles allemandes ne soient pas descendus dans la rue armés de grenades.

✠ *Une importante manifestation a eu lieu jeudi soir à Montluçon. 4.000 manifestants ayant à leur tête le premier adjoint, a parcouru les rues de la ville en chantant l'Internationale et le Ça ira. Il n'y a pas eu d'incidents graves. Cette manifestation était organisée par la C.G.T. et la C.G.T.U.*

✠ *M. Daladier a offert un don de 50.000 francs à la Maison de Santé des Gardiens de la Paix. On a refusé. Quel beau camouflet !*

Les leçons du sang

LE GOUVERNEMENT COUPABLE

Le sang a coulé en abondance à Paris. Le sang français versé par des français. Le premier coupable est bien certainement le gouvernement qui, par des mesures impopulaires, a tout fait pour exaspérer l'opinion publique. Les anciens combattants, dans un ordre du jour d'une gravité hautaine, l'ont magistralement fustigé. En voici le passage essentiel :

« Sans raison, places de l'Opéra, Madeleine, Concorde, ils se sont vus entourés, blessés, repoussés, chargés, frappés, même tués à coups de plat de sabre et de revolver par la garde mobile, et cela sur l'ordre du ministre de l'Intérieur et du préfet de police, sans aucune provocation de leur part. Leur indignation est grande. Ils sont venus paisiblement, sans armes, mais devant cette provocation, demain ils descendront dans la rue armés de grenades et de vieux souvenirs de guerre. Ce jour-là, nous serons impuissants à les retenir. »

Cela suffit, n'est-ce pas ? La cause est jugée. Mais le gouvernement n'est pas le seul coupable.

◆ ◆

LES COUPABLES

Les grands coupables, ce sont ceux qui ont permis à un tel gouvernement d'exister. M. Vallet le dit fort bien dans *L'Avenir* :

« La vérité est que 20 morts et 600 blessés ont été couchés pour défendre le prestige des députés cartellistes.

C'est là une vérité qu'il ne faut pas laisser obscurcir. Les milliers de manifestants qui faisaient cortège, place de la Concorde, ne voulaient point la mort ni le châtiment physique des députés. Ils criaient : « A bas les voleurs ! », ce qui n'offense que les fripons, et chantaient la « Marseillaise », ce qui n'entraîne pas encore, que l'on sache, la peine capitale.

Or, M. Daladier et M. Frot ont fait tirer sur des Français pour que leurs partisans du Palais-Bourbon ne soient point troublés par les cris des citoyens leur réclamant la propreté politique et la justice. 360 députés ont trouvé cela bon, dont il convient de retenir les noms afin que, dans tous les coins de France où ils sévissent, des comptes leur soient demandés de leur sinistre bêtise ou de leur sectarisme sanglant. »

◆ ◆

CELUI QUE PERSONNE NE NOMME

Tous ces députés méritent sans doute la vindicte publique, mais il me semble malgré tout qu'il reste une puissance qui les domine tous, que personne ne nomme et qui est au fond la grande responsable de tout le mal : la Franc-Maçonnerie. Tout le monde accorde que le désastre est la conséquence de la politique de parti. Or, tout le monde sait que la Maçonnerie en est l'instigatrice cachée. De fait, qui a pu déterminer la modification radicale du ministère Daladier avant sa présentation devant les Chambres ? Et puis, qui ignore que le ministre de l'Intérieur aux « mains sanglantes », le sinistre M. Frot, est un maçon notoire ?

Tout cela se murmure. Il est bon de le dire tout haut et surtout de le retenir.

A. NOBODY.

En parcourant la Presse Régionale

La Presse tout entière est dominée par les graves événements qui se sont déroulés à Paris et qui, après une sanglante émeute où 12 Français ont trouvé la mort et plus de 500 ont été blessés, ont amené le Président de la République à confier à M. Gaston Doumergue la formation d'un cabinet d'union et d'intégrité nationales.

◆ ◆

BALAYÉS PAR L'OPINION

Le ministère Daladier a été balayé par l'opinion publique. C'est un fait acquis, et le radical Progrès *ne fait pas difficulté, après un petit coup de patte aux camelots du roi, pour le reconnaître.*

Voici ce qu'on y lit, sous la signature de Pierrejean :

Les événements se succèdent avec une rapidité déconcertante. Ils ont même une tendance de plus en plus nette à dépasser les hommes.

La formidable émeute de mardi n'a pas renversé que des autobus, des bancs et des kiosques de journaux. Elle a renversé le cabinet.

Tandis que les camelots du roi, après avoir joué leur rôle de provocation, rentraient dans l'ombre, les anciens combattants parisiens fonçaient de tout leur cœur sur les barrages de gardes républicains. Et à leur suite, la foule entrait en furie, dévastant les abords du Palais-Bourbon et de la place de la Concorde.

Bientôt, des morts jonchaient le sol. Et peut-être aussi, un certain flottement se manifestait, au moins dans les rangs des agents, fidèles au souvenir de leur ancien préfet.

Se sentant débordé et comprenant qu'il fallait donner une satisfaction aux fureurs populaires, M. Daladier a préféré démissionner avant qu'une nouvelle effusion de sang ne se produise.

Sa majorité parlementaire n'était, du reste, solide et nombreuse qu'en apparence.

M. Blum, avec une inconscience stupéfiante, n'avait-il pas avoué à la tribune que seule la peur amenait ses amis S. F. I. O. à voter en faveur du gouvernement — pour un jour ?

Et M. Lebrun, dont la tâche, depuis son élection, n'a jamais été facile, s'est trouvé, au milieu du tumulte qui assiégeait l'Elysée, devant le problème le plus tragique et le plus urgent.

Il a fait appel à M. Gaston Doumergue, qui cette fois n'a pu se récuser. L'ancien chef de l'Etat a posé comme condition que le concours des anciens présidents du Conseil de tous les partis lui serait acquis. Sur la réponse favorable des intéressés, il n'a plus qu'à former, en dehors de toute idée de dosage, un cabinet à qui il faut souhaiter l'autorité et le courage nécessaires pour vaincre le désordre et rétablir l'équilibre du pays.

UN MINISTÈRE de SALUT PUBLIC

Ce qu'il faut, c'est évidemment un ministère qui travaille au-dessus même des partis, pour le seul intérêt national.

Des socialistes comme M. Varennes le déclarent avec franchise. Il écrit en effet dans la Montagne :

La République doit être sauvée à tout prix, car elle représente à la fois la liberté et la paix, c'est-à-dire les biens les plus précieux que nous ayons à défendre.

A tout prix ? Oui, à tout prix. Mieux vaut encore un gouvernement conservateur, mais parlementaire, c'est-à-dire républicain au moins d'étiquette, qu'une dictature fasciste. Et il est devenu impossible, en raison des circonstances, de faire vivre un gouvernement de parti, comme cela se peut et se doit en temps normal. Qu'on essaie un gouvernement de trêve nationale, au moins jusqu'à ce que la crise soit passée et pour résoudre les problèmes les plus ardus posés par les événements.

Paroles étonnantes dans la bouche de M. Varennes. Le danger finit tout de même par ouvrir les yeux les plus récalcitrants.

◆ ◆

ANCIENS COMBATTANTS DE L'ALLIER

Nous lisons dans la Tribune :

Un des administrateurs de la France Mutualiste a fait les déclarations suivantes :

« Depuis quelque temps déjà, nous nous étions aperçus que de nombreuses irrégularités s'étaient glissées dans nos comptes, que des décisions « suspectes » avaient été prises par nos dirigeants. Aussi, avons-nous constitué, le 20 décembre dernier, une commission d'enquête. Et, le 26 janvier 1934, au cours d'un conseil d'administration pathétique, nous avons pris des mesures concernant certaines personnalités qui participaient à la gérance de notre société. En même temps, nous déposions une plainte contre X... pour faux, usage de faux, voire même pour détournements. Diverses personnes seront peut-être impliquées en cette affaire.

Le conseil d'administration a relevé à la charge de l'ancienne administration des fautes graves qui ont pu entraîner, dans certains cas, des engagements d'argent excessifs.

Malgré ces incidents regrettables, la fortune de la France Mutualiste subsiste, et les personnalités qui ont la charge du contrôle des caisses autonomes (aux ministères du Travail et des Finances) déclarent que la situation de la société est satisfaisante.

Tout cela quand même ne semble pas très clair. Les anciens combattants de l'Allier qui dépendent en grand nombre de cette caisse feraient bien d'ouvrir l'œil et le bon !

XXX.

LE SACRE DE Mgr MÉGNIN

COUP D'ŒIL RETROSPECTIF

C'est la 5e fois depuis l'érection du diocèse de Moulins, en 1823, qu'un sacre d'évêque a lieu dans la Cathédrale de Moulins.

Le premier fut celui de Mgr Jean-François Croizier, vicaire général de Mgr de Pons. Il fut nommé à l'Evêché de Rodez le 22 février 1842, et sacré dans la cathédrale de Moulins, par Mgr de Pons, le 25 juillet de la même année.

Le second fut celui de Mgr Thomas-François Boutry, nommé évêque du Puy. Il eut lieu le 24 juin 1907. Le consécrateur fut Mgr Lobbedey, assisté de NN. SS. Bougoüin, évêque de Périgueux, et de Ligonnès, évêque de Rodez. Sept évêques étaient présents, entourés de plus de 400 prêtres, dont 80 de la Haute-Loire. La sortie de la Cathédrale fut triomphale. Voici ce qu'écrit à ce sujet la *Semaine Religieuse* de l'époque :

« Une foule immense, massée au pied de la Mal-Coiffée, attendait Mgr Boutry. Il paraît et les acclamations frénétiques l'accueillent : c'est à qui baisera son anneau et recevra sa bénédiction. Les prélats rentrent à l'Evêché ; sur les cours, on chante le *Credo* et des fenêtres de la maison épiscopale, les sept prélats donnent la bénédiction solennelle. »

Le 29 mai 1917, Mgr Alexandre Caillot, nommé évêque de Grenoble le 22 mars, était sacré par Mgr Penon, assisté de NN. SS. Berthouin, évêque d'Autun, et Boutry, évêque du Puy, en présence de S. E. le cardinal Maurin auquel il succédait sur le siège épiscopal de Grenoble. Six évêques entouraient le cardinal.

Sacre empreint de tristesse en ces heures graves de la guerre. Le bourdon, qui n'avait pas sonné depuis 1914 et ne devait se faire entendre à nouveau qu'à la victoire de 1918, fit une exception et égrena sur la ville entière ses notes majestueuses.

Le quatrième sacre fut celui de Mgr Hippolyte de la Celle, élu au consistoire du 28 décembre 1919. Il eut lieu le 11 février 1920. Le consécrateur fut Mgr Penon, et les assistants NN. SS. Boutry, évêque du Puy, et Caillot, évêque de Grenoble. Douze évêques étaient présents. La municipalité de Moulins s'était fait représenter à la cérémonie par son maire, M. Buvat, ses deux adjoints et trois conseillers municipaux.

La *Semaine Religieuse* de l'époque note que, « sur tout le parcours de la Cathédrale à l'Evêché, ce fut une manifestation unanime de sympathie. Quand les évêques rentrèrent à l'Evêché, la foule et les jeunes gens de l'escorte firent une magnifique ovation ».

◆ ◆

Mgr MÉGNIN

La Croix a déjà publié, au moment de l'élection de Mgr Mégnin à l'évêché d'Angoulême, une biographie du nouvel évêque. Aujourd'hui, nous nous contentons de rappeler les grandes étapes de sa vie en nous servant pour cela de la lettre pastorale de Mgr Gonon, parue dans la *Semaine Religieuse* du 16 décembre 1933 :

« L'élu du Saint-Père vous est connu, il est bien le fils de notre Bourbonnais, qui peut en être fier. Né à Saint-Plaisir, le 4 janvier 1883, il y reçut le baptême et y fit sa première communion. Vers ses douze ans, il commença ses études secondaires sous la direction des Pères de l'Assomption, dans leurs alumnats de Miribel et de Brion. Il y fut remarquable élève et profita en plein de l'enseignement solide, de l'éducation forte, de la formation religieuse profonde que lui donnèrent ces maîtres éminents. Le Grand-Séminaire de Moulins l'accueillit en octobre 1900 et durant cinq années, il y acquit, dans toutes les branches du savoir ecclésiastique, des connaissances sûres, étendues, qu'il perfectionna au Séminaire français de Rome, durant 2 années, ensuite desquelles il revint avec le titre de docteur en théologie. Il avait été vicaire à Saint-Hilaire et à Gannat avant de partir pour la Ville Eternelle ; à son retour, il fut envoyé à Notre-Dame de Montluçon, d'où la guerre l'arracha à un ministère brillant, dont la paroisse garde encore le souvenir. Il fut soldat comme il était prêtre, consciencieusement, et mérita par sa belle attitude trois citations, la croix de guerre et la médaille militaire. A la démobilisation, il reprit ses fonctions de vicaire, mais il était trop riche de science et de vertu pour que ses supérieurs ne l'estimassent pas apte à faire bénéficier de ses trésors les futurs prêtres du diocèse ; c'est pourquoi, en février 1920, il était professeur au Grand-Séminaire, où il enseigna spécialement l'Ecriture Sainte et le Droit canonique, avec une clarté, une profondeur, une sûreté et une abondance de documentation dont tous ses élèves conservent la bienfaisante impression.

« Do le connaître et de l'apprécier, l'occasion nous avait été donnée, lorsque, étant missionnaire, nous avions prêché plusieurs retraites en notre Grand Séminaire ; aussi, devant, par suite de la démission du vénéré Mgr Deschamps, nous pourvoir d'un vicaire général, Nous n'eûmes pas un moment d'hésitation à appeler M. Mégnin pour remplir ces graves et délicates fonctions. »

Son Excellence Mgr GONON (Photo Gaget.)

Tout ceci est dans la ligne grave de l'histoire. Qu'il nous soit permis d'y ajouter un trait qui, par sa délicatesse, touche de très près à la légende dorée : à Miribel, où il fit en partie ses études, en 1897, le jeune Jean-Baptiste Mégnin avait été « élu » par ses camarades comme « remplaçant » du Père Supérieur ; et, pendant une journée, suivant l'aimable coutume du Collège, le futur évêque prit solennellement en main la direction de la maison !

Ainsi, dès son enfance, Son Excellence Mgr Mégnin paraissait à ceux qui l'entouraient prédestiné aux plus hautes charges.

Comme me le disait une bonne vieille bourbonnaise à coiffe blanche, « ce petit garçon n'était pas comme les autres ».

Son Excellence Mgr MÉGNIN, Evêque d'Angoulême (Photo Gaget.)

LA DÉCORATION DE LA CATHÉDRALE

Nous empruntons à notre confrère, « Le Courrier », les détails sur la décoration de la Cathédrale :

M. le chanoine Minard, curé-archiprêtre de la Cathédrale, aidé de MM. les abbés Chacaton, Charpy et Séchaud, s'est acquitté de la tâche de diriger l'organisation et la décoration de sa chère église avec un dévouement joyeux.

Le zélé curé a fait appel au traditionnel tapissier qui est, lui aussi, de toutes les fêtes de Notre-Dame : M. Cochard.

Le chœur, qui s'étend dans la nef entière de la collégiale de nos ducs, sera le centre des cérémonies, et est particulièrement orné.

Les arcades sont parées de tentures pourpre et or, fixées à la naissance et à la brisure des arceaux, et dont le mouvement se contrarie heureusement avec la double convexité des ogives.

Sous la grande verrière du chevet, un écusson portant les armes de S. S. Pie XI est flanqué de drapeaux aux couleurs papales.

La statue de la Vierge Noire est illuminée et fleurie d'œillets.

Les flambeaux et les lustres du chœur et de la grande nef sont illuminés.

Le trône pontifical, adossé à la chapelle de la Vierge Noire, restera inoccupé, tandis qu'à ses pieds seront massés les deux cents prêtres d'Angoulême et de Moulins qui assisteront au sacre.

Les piliers du chœur sont tendus de rouge, colonnes de sang qui encadrent le majestueux ciborium d'or aux anges d'or. Les uns portent des écussons blancs à la fleur de lys bleu marial, d'où naissent des drapeaux bleu et blanc. Les autres sont timbrés aux armes de S. E. Mgr l'Archevêque de Sens, du chapitre de Moulins, de LL. EE. Mgr Gonon et Mgr Mégnin.

Du côté de l'épître, on voit d'abord les armoiries de Mgr Feltin, dont l'écu écartelé est de lecture compliquée, avec la devise elliptique : « *Animam pro obibus* » ; le sceau du vénérable chapitre de Moulins : « *S (igillum) capituli beatæ Mariæ de Molinis* », représentant la scène de l'Annonciation sur un champ d'azur semé de fleurs de lys d'or ; on sait que Notre-Dame de Moulins est placée sous le vocable de l'Annonciation et qu'on célèbre la fête de sa sainte patronne le 25 mars.

Les armoiries de Mgr Gonon ont été les dernières qui soient dues au chanoine Clément, l'archéologue et l'héraldiste éminent qui avait dessiné les blasons des sept derniers évêques bourbonnais d'origine ou d'adoption. L'écu, surmonté du chapeau épiscopal, s'enlève en vigueur sur un riche fond damassé, d'où se détache également la devise de Mgr Gonon, 6e évêque de Moulins : « *Verbo et exemplo prodesse* ». Il n'a point failli à son programme, l'admirable et vaillant évêque, depuis sept années qu'il est nôtre ! Exemple de volonté, d'austère sacrifice, de ponctualité, de méthode, — puits de science théologique, Son Excellence a prêché autant d'exemple que de paroles : et certes, ils sont nombreux, depuis qu'il a quitté sa cathédrale Saint-Vincent de Chalon, ses sermons et ses retraites, donnés avec une fécondité pour les âmes qui est sa récompense.

Sur le pilier voisin, on a placé les armoiries du nouvel évêque. Primitivement dessinées par M. Marcel Génermont, architecte des monuments historiques de l'Allier, elles ont été interprétées en grand sur un cartouche brun foncé, par l'habile pinceau de M. l'abbé Dérat, l'artiste curé de Toulon, et les bons soins de M. Cochard.

Deux derniers écussons aux armes de la ville de Moulins surplombent les deux chaires et soutiennent des drapeaux tricolores.

Tout le long de la grande nef sont fixées des oriflammes très décoratives, aux couleurs de sain-